



Conditions générales d'inscription aux camps



PREAMBULE

Les camps de vacances de Kids-Trip sont organisés à chaque vacances scolaires vaudoises : Février (une semaine), Avril (deux semaines), juillet (quatre semaines), août (quatre semaines), octobre (deux semaines) et décembre (deux semaines). Ce sont des camps de vacances de jour ou dormants(nuitée) selon la période.

Kids-Trip est une entreprise en Raison Individuelle inscrite au registre du commerce depuis le 12/07/2018 sous le numéro CH-550.1.180.491-4 et dont le siège social est situé Rue Gambetta, 7 à Clarens(Vaud)

Les prestations décrites dans le programme sur le site internet sont réservées mais font parfois l'objet de modifications pour le bon déroulement du camp et le confort des enfants. L'inscription à l'un des stages présentés implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-après.

REPONSABILITE DU PARTICIPANT

Tout camp interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque raison que ce soit, ne donneront lieu à aucun remboursement. Le participant doit attirer l'attention sur tout élément déterminant de son choix sur toute particularité le concernant susceptible d'affecter le déroulement du camp.

ANNULATION

Si vous deviez annuler votre réservation veuillez nous le faire savoir par écrit (mail ou message), la date de l'envoi servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation. Une annulation du fait du participant entraînera la perception des frais d'annulation, par dossier d'inscription, suivant le barème ci-après :

- *plus de 30 jours retenu des seuls frais administratifs soit 60 CHF par personne*
- *Entre 30 jours et 7 jours : 50 % du prix total*
- *Moins de 7 jours avant le début ou non présentation : 100% du prix total*

Tout camp écourté volontairement de la part du participant entraîne la perception des frais d'annulation de 100% du prix du camp.

ANNULATION DU STAGE

Dans le cas où le camp est annulé par Kids-Trip, l'adhérent recevra une indemnité égale aux prestations non réalisées.

En cas de mauvaises conditions météorologiques les camps ne sont ni annulés ni remboursés, des solutions en intérieur seront organisées.

ATTENTION la garantie annulation n'est pas comprise dans nos forfaits. Pour bénéficier de cette couverture, il vous est possible de contracter une assurance annulation optionnelle (voir ci-dessous).

GARANTIE ANNULATION OPTIONNELLE (100CHF)

La garantie annulation permet à l'adhérent le remboursement des sommes retenues par Kids-Trip, conformément aux conditions d'annulation générales de vente ci-dessus, lorsque l'adhérent doit annuler tout ou partie de son camp pour des raisons de maladie ou de santé dûment certifiées.

Par accident, nous entendons une atteinte corporelle non intentionnelle de la part de la victime provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure et lui interdisant tout déplacement par ses propres moyens.

Par maladie, nous entendons une atteinte corporelle non intentionnelle de la part de la victime provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure et lui interdisant de quitter son domicile.

Dans tous les cas une franchise de 100 CHF par camp demeurera à la charge du participant.

Conditions d'exclusion : Maladie ou accident existant à l'inscription. La garantie optionnelle cesse ses effets le jour du début du camp. Par contre, en cas d'interruption d'un camp en cours de réalisation pour des raisons de maladie ou d'accidents dûment certifiées, le remboursement sera calculé au prorata de jours ou de séances non consommés par le participant.

Pour bénéficier des remboursements liés à la garantie optionnelle annulation, l'adhérent doit prévenir Kids-Trip dans les plus brefs délais en présentant le certificat médical justifiant de son annulation pour cas de force majeure.

La Garantie annulation optionnelle doit obligatoirement être souscrite au moment de la réservation.

Elle n'est valable que pour les camps de 5 jours.